# 

* Date : 11-04-2013
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2013764919
* Author :

Justice de paix du troisième canton de Liège
Remplacement administrateur provisoire
Par décision rendue en date du 20 mars 2013, le Juge de paix du troisième canton de Liège a mis fin à la mission confiée par ordonnance du 23 septembre 2008 à Me Benoît HERBIET, avocat à Liège, en qualité d'administrateur provisoire de Monsieur Louis DIAS, né à Ougrée le 6 mai 1939, Résidence NOTRE-DAME, 4500 Huy, avenue de la Croix Rouge 1.
A dès lors été désigné en remplacement du précédent administrateur provisoire et en la même qualité : Maître Jean-Luc PAQUOT, avocat, ayant ses bureaux à 4000 Liège, avenue Blonden 33.
Pour extrait conforme : le greffier, (signé) Hackin, Stéphane.